**ARRETE DE RADIATION DES CADRES SUITE A RUPTURE CONVENTIONNELLE**

**DE MONSIEUR *(OU MADAME)* ...............................................  
 GRADE ……………………………………….**

Le Maire *(ou le Président)* de .....................................................,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment son article 72,

Vu le code général de la fonction publique,

*Pour un contractuel de droit public*

*Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,*

Vu le décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique,

Vu le décret n° 2019-1596 du 31 décembre 2019 relatif l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle dans la fonction publique et portant diverses dispositions relatives aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents dans leurs transitions professionnelles,

Vu l’arrêté en date du…fixant la dernière situation de Monsieur *(ou Madame)* … dans le cadre d’emplois et le grade …,

*Pour un contractuel*

*Vu le contrat à durée indéterminée de Monsieur (ou Madame) …,*

Vu la convention de rupture conventionnelle conclue en date du ………………… entre Monsieur *(ou Madame)* … le Maire *(ou le Président)* de ............................ et Monsieur *(ou Madame)* …………………………........... fixant une date de cessation définitive des fonctions au ……………………

Considérant que l’agent ayant bénéficié d’une rupture conventionnelle s’engage dans les six années suivant la rupture conventionnelle, s’il est recruté en tant qu’agent public pour occuper un emploi au sein de la même collectivité territoriale ou d’un établissement public en relevant ou auquel appartient la collectivité territoriale, à rembourser à la collectivité ou l’établissement public, au plus tard dans les deux ans qui suivent son recrutement, les sommes perçues au titre de l’indemnité spécifique de la rupture conventionnelle,

Considérant que l’agent s’engage à respecter des obligations déontologiques, notamment son obligation de déclarer à la collectivité ses futures activités privées dans les trois années qui suivent la conclusion de la rupture conventionnelle,

Considérant que les parties n’ont pas exercé leur droit de rétractation,

**ARRETE**

**Article 1** :

Monsieur *(ou Madame)* ……….......................... né*(e)* *(nom de jeune fille)* ………………………… le ........................... à ............................, (*grade)* ……………………………………, est radié*(e)* des cadres à compter du .............................

**Article 2** :

Le Secrétaire Général *(ou le Directeur Général)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé*(e)*.

**Article 3** :

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l’intéressé.

**Article 4** :

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

*(date et signature)* Le Maire *(ou le Président)*